

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
VEZERE MONEDIERES MILLESOURCES

19260 Treignac

Lundi 23 juin 2025

Paraphe



019-200066645-20250623-64-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2025

Feuillet - 2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Membres titulaires      | 39         |
| Titulaires Présents     | 29         |
| Suppléants avec vote    | 1          |
| Pouvoirs                | 7          |
| Nombre de votants       | 37         |
| Date de la convocation  | 13/06/2025 |
| Certifié exécutoire le  | 23/06/2025 |
| Date d'affichage        | 25/06/2025 |
| Envoyé en préfecture le | 25/06/2025 |

*Le vingt-trois juin deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOURROUX François, CHABRILLANGES Maurice, CHAMPSEIX Serge, CHEYPE Sandrine, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, JANICOT Véronique, JENTY Philippe, LAURENT André, LE MEUR Marion, LELIEVRE Carla, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean-Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane, TER-HEIDE Laurence.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** VERGNE Patrick.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** LONGUET Jean-François.

**EXCUSES :** BOUCHOT Estelle (donne procuration à BONNET TENEZE Véronique), BOURDARIAS Sophie (excusée), CHASSEING Daniel (donne procuration à TAVERT Gérard), COISSAC Vincent (donne procuration à PEYRAMAURE Pierre), GARAI Daniel (représenté), JAMILLOUX VERDIER Simone, JARRIGE Didier (donne procuration à LE MEUR Marion), LACHAUD Sylvie (donne procuration à ROUCHEREAU Patrice), RUAL Bernard (donne procuration à SENEJOUX Geneviève), SAVIGNAC Sylvie (donne procuration à COIGNAC Gérard), TAVERT Gérard.

**Secrétaire :** COIGNAC Gérard.

**64-2025 Aide économique M. LEGRAIN Olivier à Treignac.**

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024

Vu la délibération 67-2024

Vu la demande du porteur de projet de M. LEGRAIN Olivier à Treignac et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

- D'ATTRIBUER une aide économique à M. LEGRAIN Olivier de 10 000 € maximum pour son investissement,
- D'ATTRIBUER le bonus d'aide forfaitaire à la création d'emploi en CDI de 1000 €/emploi, proratisé selon le temps de travail, dans la limite de trois emplois créés dans les trois ans. (en équivalent ETP).
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 25/06/2025

Le Président, Philippe JENTY

